

Saint-Nazaire, le 30 mars 2017



**YANNICK  
VAUGRENARD**

Réf. : YV/XP – 39/03/2017

**Monsieur Olivier SCHRAMECK**  
Président  
Conseil Supérieur de l'Audiovisuel  
Tour Mirabeau  
39-43, Quai André-Citroën  
75739 PARIS Cedex 15

*SENATEUR  
DE LOIRE-ATLANTIQUE*

Monsieur le Président,

*VICE-PRESIDENT  
DE LA COMMISSION  
DES AFFAIRES  
ECONOMIQUES*

Le 7 décembre 2016, France 2 diffusait un reportage relatant l'impossibilité pour les femmes d'accéder à un café-PMU de la commune de Sevrans. Clairement, les commentaires établissaient un lien entre la présence d'un islamisme radical et cette discrimination à l'entrée.

Ce reportage a généré de très nombreuses réactions jusqu'à celles de plusieurs candidats à l'élection majeure pour notre pays qu'est l'élection présidentielle. Il a donc contribué à former notre opinion de citoyen, d'autant que la rédaction de France 2 est supposée parfaitement fiable dans son approche journalistique.

*VICE-PRESIDENT DE  
LA DELEGATION A  
LA PROSPECTIVE*

Depuis, face à l'émoi suscité chez les clients, les habitants et les élus, par ce sujet ainsi traité, le « Bondy-blog » a mené une contre-enquête sérieuse. Elle fait apparaître une réalité contraire à celle présentée dans le journal télévisé. Nombreux et divers sont les témoignages qui s'insurgent contre la situation décrite et le patron de l'établissement a entamé une procédure judiciaire pour diffamation.

Dans un communiqué en date du 16 mars dernier, très curieusement, France 2 a réaffirmé son soutien aux équipes de la rédaction considérant que les règles déontologiques ont été respectées. Pourtant, de nombreuses questions demeurent au point de faire peser un discrédit fort sur l'ensemble de la chaîne publique.

Monsieur le Président, un reportage diffusé sur une chaîne publique ne saurait souffrir du moindre doute quant à sa véracité et à la rigueur de sa réalisation. Par ailleurs, le contexte extrêmement tendu sur les questions religieuses nécessite, je le pense, une vérification poussée des journalistes sur les contenus proposés par leurs sources.

.../...



C'est pourquoi, je pense urgent que le CSA se saisisse de ce dossier, afin d'établir objectivement les faits et d'en tirer les conclusions. L'enjeu est démocratique et la rigueur dans le traitement de l'information doit s'imposer particulièrement en période électorale.

J'espère que ma demande aura un écho positif et vous assure, dans le respect le plus total de votre indépendance, de ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Yannick VAUGRENARD".

Yannick VAUGRENARD